



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2009

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 juin 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 15 juin 2009

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL  
CHARGE DE MISSION INSERTION AU PROJET  
DE RENOVATION URBAINE ET SOCIALE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi  
11 juin 2009

**Présidente :**

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

***Conseillers :***

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

**Secrétaire de séance :** Mme Anne LABBE -

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJault
- Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Julie BIRET
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT -

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Nathalie BEGUIER -

**DIRECTION RESSOURCES  
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL CHARGE DE  
MISSION INSERTION AU PROJET DE RENOVATION URBAINE ET  
SOCIALE**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire  
Après examen par la commission municipale compétente,

Un poste d'attaché chargé de mission est vacant au Projet de Rénovation Urbaine et Sociale.

Malgré la recherche de candidatures statutaires, il n'a pas été possible de recruter un fonctionnaire pour pourvoir ce poste.

Aussi, afin de permettre au service de poursuivre son activité, il est proposé de recruter, sous contrat, le chargé de mission insertion conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Pour tenir compte de l'expérience du candidat retenu, il est également proposé de rémunérer cet emploi sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des attachés territoriaux.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement d'un chargé de mission insertion contractuel au Projet de Rénovation Urbaine et Sociale et de fixer la rémunération sur la base d'un des échelons de la grille des attachés territoriaux.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjoint délégué

**Signé**

**Jean-Louis SIMON**